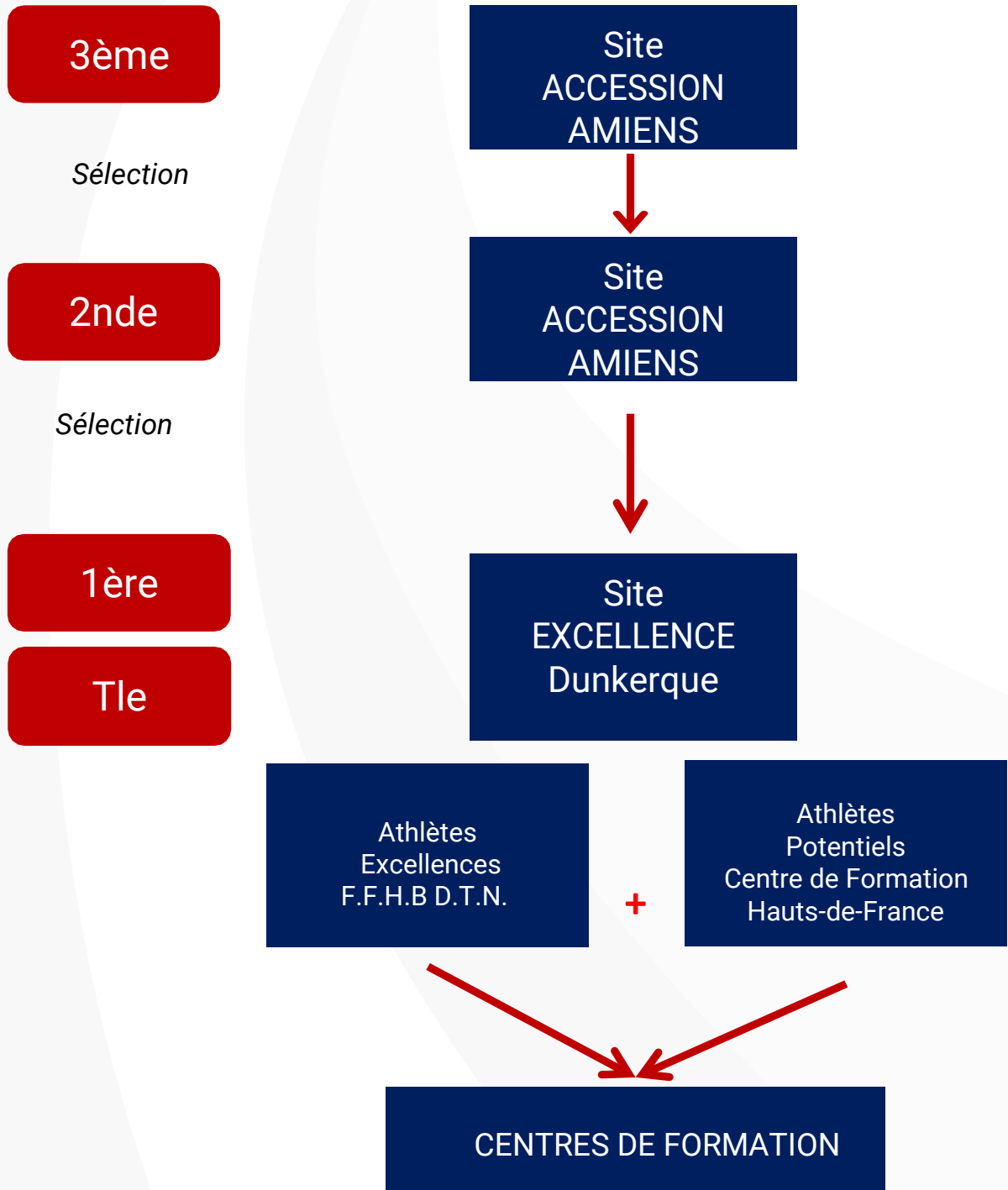




LE PARCOURS DE FORMATION MASCULIN HAUTS-DE-FRANCE

L'objectif du parcours de formation est d'accompagner au mieux le joueur afin d'assumer le double projet. Il doit donc mener à bien études et handball.

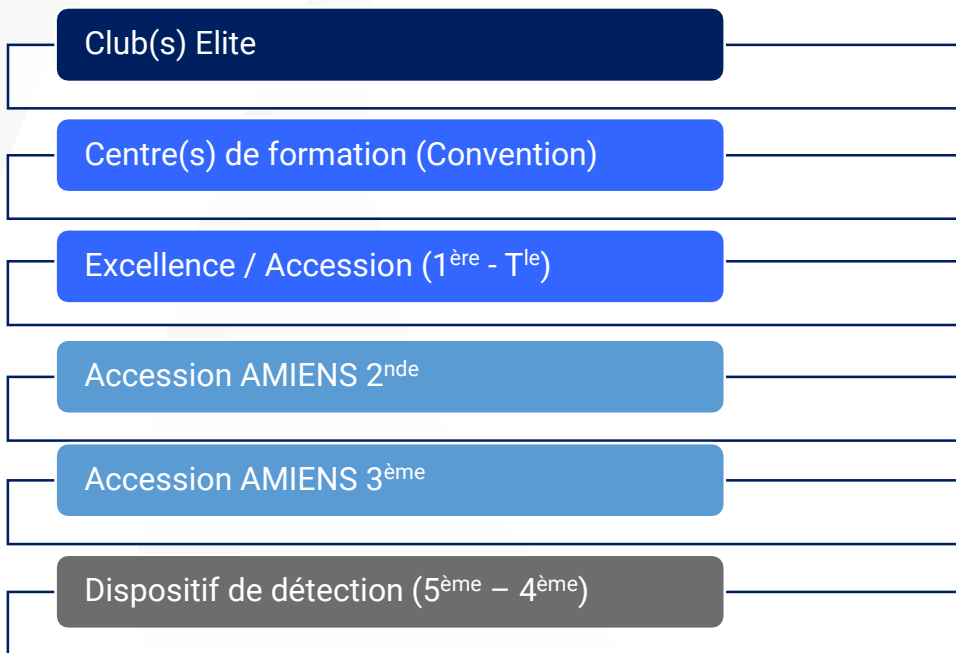




Je m'engage dans quoi ???

Le Parcours de Performance « Fédéral »

2 ans + 1 an + 1 an + 2 ans...



LES ANNÉES 1 ET 2 Le joueur est détecté et sélectionné au travers d'un dispositif Hauts-de-France. Celui-ci est organisé par les Instances Territoriales que sont les Comités départementaux et la Ligue, sous la responsabilité de l'ETR.

L'ANNÉE 3 Le joueur a intégré la structure d'accèsion à Amiens en 3^{ème}. A la fin de l'année une évaluation est faite afin d'identifier si le joueur peut poursuivre le parcours. Alternance entre les études et les entraînements.

L'ANNÉE 4 Le joueur est en seconde en site d'accèsion à Amiens à l'issue de cette année, il intègre ou pas le pôle d'excellence à Dunkerque. Alternance entre les études et les entraînements.

LES ANNÉES 5 ET 6 Le joueur a intégré la structure d'excellence à Dunkerque. Il se spécialise dans sa formation handball en vue d'intégrer un centre de formation. Il devra aussi obtenir un diplôme scolaire (Baccalauréat,...) *

L'ANNÉE POST BAC Le joueur a intégré un centre de formation. Il a signé une convention de formation dans l'objectif de devenir professionnel de l'activité. Il doit néanmoins poursuivre une formation diplômante. La durée de la convention de formation est variable.

L'APRÈS CENTRE DE FORMATION Le joueur signe un contrat professionnel ou dans le cas contraire poursuit les études dans lesquelles il s'est engagé.